



LE MINISTÈRE DES ARMÉES

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Paris, le

N°  
ARM/SGA/DPMA/SDMC/BAPIM  
N° MENJS/DGESCO

NOTE

A l'attention de  
Mesdames les Rectrices et Messieurs les Recteurs d'académie

**OBJET :** Feuille de route des trinômes académiques – année scolaire 2021/2022

**REFERENCES :** a) Article L-312-2 du code de l'éducation ;  
b) protocole interministériel du 20 mai 2016 développant les liens entre la jeunesse, la défense et la sécurité nationale ;  
c) convention cadre du 22 novembre 2017 relative à l'action des trinômes académiques.

**P. JOINTES :** Annexe 1 - Typologie des actions des trinômes académiques ;  
Annexe 2 - Détail de l'activité de chaque trinôme académique durant l'année 2020.

Les trinômes académiques ont un rôle décisif dans le développement de l'enseignement de défense sur l'ensemble des territoires. Ce réseau interministériel et partenarial inédit démontre depuis plus de trente ans toute son utilité et sa pertinence pour faciliter et encourager l'enseignement de défense obligatoire dans le secondaire.

La pertinence de leurs missions, confortées par le protocole interministériel du 20 mai 2016 renforçant les liens entre la jeunesse, la défense et la sécurité nationale, trouve tout son sens dans l'apprentissage de la citoyenneté. La compréhension de la défense à travers son histoire, ses missions et ses enjeux est en effet essentiel à la qualité du lien des jeunes générations avec la nation.

Afin de faciliter et d'accompagner ses missions, la feuille de route des trinômes académiques pour l'année scolaire 2021-2022 définit les orientations nationales qui constituent le cadre de développement de leurs actions territoriales.

Les actions des trinômes devront en ce sens approfondir leur diversité pluridisciplinaire, développer leur composante historique et mémorielle. Elles veilleront tout particulièrement à intégrer des élèves relevant de territoires ou de dispositifs spécifiques (réseaux d'éducation

prioritaire, dispositifs SEGPA, EREA/LEA, ULIS etc..) ainsi que ceux éloignés d'une offre militaire, culturelle et mémorielle.

Les enjeux des trinômes académiques portent également sur leur participation au Service national universel (SNU) et au soutien des projets d'enseignement de défense conduits par les classes de défense et de sécurité globales (CDSG).

Cette feuille de route définit ainsi, dans le respect de ces orientations nationales interministérielles, une typologie d'actions (cf. annexe 1) permettant de mieux identifier les actions à réaliser.

Le bilan national des actions académiques présenté en annexe 2 est établi sur la base des projets soutenus par la direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA) du ministère des Armées, après avis de la commission pour l'enseignement de défense (CPEDEF) qui associe le ministère de l'Education nationale, de la jeunesse et des sports ainsi que l'Union des auditeurs de l'Institut des Hautes Etudes de la Défense nationale. Il n'est donc pas nécessairement exhaustif, de nombreuses actions étant conduites sans demande d'un soutien financier du ministère des Armées.

Nous remercions très sincèrement les autorités rectores de leur implication sans faille dans le soutien aux missions des trinômes académiques.

Pour le ministère des armées  
Le directeur des patrimoines, de la mémoire  
et des archives

Pour le ministère de l'Education nationale,  
de la jeunesse et des sports  
Le directeur général de l'enseignement  
scolaire

Sylvain MATTIUCCI

Edouard GEFFRAY

Pour l'Union des associations d'auditeurs  
de l'Institut des hautes études de la défense nationale  
Le Président

Jérôme de LABRIFFE

COPIES POUR INFORMATION :

- Madame la Secrétaire générale pour l'administration du ministère des armées ;
- Monsieur le Directeur général de l'enseignement et de la recherche du ministère de l'agriculture et de l'alimentation ;
- Monsieur l'Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche;
- Monsieur le Directeur de l'Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN) ;
- Monsieur le Directeur de l'Union des associations d'auditeurs de l'IHEDN ;
- Mesdames et Messieurs les membres des trinômes académiques.

## TYPLOGIE DES ACTIONS DES TRINÔMES ACADEMIQUES

- ❖ **Rallye citoyen** : action pluridisciplinaire d'enseignement de défense proposant aux élèves de participer à un parcours citoyen, sportif et mémoriel, à travers différentes activités proposées par l'Éducation nationale, la Défense, l'Union-IHEDN et de nombreux partenaires publics ou privés.
- ❖ **Formation à l'enseignement de défense au profit du personnel de l'Éducation nationale** : stage de formation continue, généralement réservé ou principalement destiné aux personnels de l'Éducation nationale (enseignants, personnels de direction, cadres intermédiaires...), pouvant faire l'objet d'une inscription au plan académique de formation (PAF).
- ❖ **Action mémorielle** : action contribuant à l'enseignement de défense par la participation de la jeunesse à la transmission de la mémoire des conflits contemporains (ex. : visite de lieux de mémoire, participation à des commémorations, voyages pédagogiques mémoriels, concours, etc.).
- ❖ **Colloque, conférence, séminaire, rencontre**: réunion impliquant de façon générale plusieurs types de publics et plusieurs intervenants sur un thème relevant d'une question de défense ou de la mémoire des conflits contemporains (1870 à nos jours), se déroulant sous la forme d'une rencontre (ex. : rencontre musicale, rencontre avec une unité militaire, forum, etc.)
- ❖ **Action au profit d'un Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE)** : formation à l'enseignement de défense, notamment dans sa dimension mémorielle, proposée aux étudiants ou stagiaires des Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation (INSPE). Elle s'adresse principalement mais pas uniquement aux futurs professeurs d'histoire-géographie comme à ceux qui enseigneront l'enseignement moral et civique (EMC).
- ❖ **Action au profit d'un établissement d'enseignement supérieur (hors INSPE)** : action d'enseignement de défense auprès d'un public d'un établissement d'enseignement supérieur sous la forme de formation ou de séminaire.
- ❖ **Action pédagogique d'enseignement de défense relevant d'un autre dispositif spécifique** :
  - **Dans le cadre du Service national universel**, les trinômes académiques peuvent proposer des missions d'intérêt général (MIG) dans le domaine de l'enseignement de défense. Ils ont en effet pour vocation de concevoir des activités variées concourant au développement de la culture de défense. Les MIG peuvent ainsi prendre la forme d'une participation à l'organisation d'une activité du trinôme (ex. : rallyes citoyens, commémoration), à la valorisation de l'action du trinôme (ex : réalisation de reportages).
  - **Dans le cadre des classes de défense et de sécurité globales (CDSG)**, les trinômes académiques doivent soutenir et encourager tout particulièrement les projets d'enseignement de défense de ces classes.

**Pour l'ensemble de ces actions, les trinômes académiques doivent tout particulièrement intégrer les publics scolaires tels que les écoles et établissements relevant du réseau d'éducation prioritaire (REP / REP+), de dispositifs spécifiques (classe ULIS, EREA/LEA, SEGPA etc.). Une attention particulière doit également être portée aux élèves en milieu rural éloignés d'une offre militaire, culturelle et mémorielle.**

## Annexe 2

### BILAN NATIONAL DES ACTIONS ACADEMIQUES

(Feuille de route année scolaire 2021/2022)

Ce bilan est réalisé à partir des actions programmées sur l'année scolaire 2020/2021 soit les projets étudiés lors des commissions pour l'enseignement de défense (CPEDEF) du 10 novembre 2020 et du 18 mars 2021. Il présente une répartition des projets par trinôme académique et par typologie.

✓ Par trinôme académique :

Association	Nombre total de projets
AR19 Occitanie Pyrénées	22
AR10 Franche Comté	16
AR09 Provence	7
AR24 Picardie	7
AR14 Région lyonnaise	6
AR08 Dauphiné Savoie	5
AR12 Languedoc Roussillon	5
AR06 Haute Bretagne	4
AR16 Ile de France Créteil	4
AR18 Poitou Charentes	4
AR27 océan Indien	3
AR29 Nice Côte d'Azur	3
AR01 Aquitaine	2
AR11 Normandie	2
AR21 Ile de France Versailles	2
AR25 Limousin	2
AR32 Nouvelle Calédonie	2
AR03 Normandie	1
AR15 Nord	1
AR16 Paris	1
<b>TOTAL</b>	<b>99</b>

Le nombre total de projets programmés s'élève à 99 dont 43 actions présentés lors de la CPEDEF du 10 novembre 2020 et 56 lors de la CPEDEF du 18 mars 2021. On observe ainsi un dynamisme constant de la part des trinômes académiques. 20 associations régionales (AR) sur 33 ont présenté des projets lors de ces CPEDEF, soit près des 2/3 ce qui traduit une volonté de maintenir une activité malgré le contexte lié à la situation sanitaire.

✓ Répartition des projets par typologie :

Typologie FDR	Nombre total de projets
Rallye citoyen	32
Colloque, conférence, séminaire, rencontre	21
Action pédagogique (dont cadets de la défense et CDSG)	19
Action au profit d'un établissement supérieur (hors INSPE)	12
Formation à l'enseignement de défense au profit du personnel de l'Education Nationale	9
Action mémorielle	3
Action au profit d'un INSPE	3
<b>TOTAL</b>	<b>99</b>

La répartition des actions révèle une diversité des actions programmées. La programmation de rallyes qui représentent un tiers de ces actions, traduit le souci de maintenir une activité en faveur des jeunes. Ces derniers bénéficient également d'actions mémorielles et pédagogiques notamment dans le cadre des dispositifs des cadets de la défense et des CDSG.

La situation sanitaire a également conduit à une adaptation des actions programmées. Ainsi, les colloques qui ont pu être programmés de façon dématérialisée par le biais d'outils numériques ont permis de toucher un large public malgré les différentes restrictions en vigueur.